

DOSSIER DE RESTAURATION D'UNE CROIX DE PROCESSION

Commune de Saint-Pé d'Ardet, Haute Garonne (31)



Typhaine Brocard-Rosa

Octobre 2012



INTRODUCTION

La restauration de la croix de procession de Saint-Pé d'Ardet nous a été demandée en 2012 par la ville de Saint-Pé d'Ardet. Les objectifs de la restauration visent à rendre l'intégrité de la croix et à identifier clairement les matériaux qui la composent. Ils ont été fixés avec Madame Andrieu, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne. La restauration a eu lieu au Laboratoire Materia Viva, ce qui a permis un traitement dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.

DESCRIPTION DE LA CROIX

Cette croix de procession de « Clément V » est datée, selon la base Palissy, du XIV^{ème} siècle. Elle a été classée au titre d'objet Monument Historique en 1906.

Cette croix est réalisée avec des tôles de laiton ornées, ciselées et fixées par clouage sur une âme en bois. Elle s'emboîte dans une douille en laiton qui est agrémentée d'un nœud godronné. Au niveau de l'emboîtement, l'embouchure est biseautée afin de permettre la lecture du décor de la croix. Les extrémités des branches de la croix se terminent en forme trilobée. Les extrémités des bras arborent sur la face des cabochons en verre et sur le revers des médaillons en bronze

Sur la face, au centre, un Christ en croix couronné, en bronze, est cloué par les bras et par les pieds. A l'intersection des bras de la croix, cinq pierres semi précieuses facettées et montées en batte sont présentes (une verte rectangulaire, deux roses rondes et deux violettes rondes). A chaque extrémité de la croix, des bulles de verres sont présentes. Sous ces cabochons, des feuilles d'argent sont présentes. Elles sont altérées mécaniquement, on peut voir la présence de trous, l'une d'elles est même très lacunaire. Une des feuilles plus fine ressemble plutôt à une feuille de papier d'aluminium.

Sur le revers, au centre, on peut voir un médaillon émaillé avec un mouton en bronze. Aux quatre extrémités de la croix, un ange, un aigle, un bœuf et un lion sont en applique en bronze. Les fonds des extrémités sont eux aussi émaillés comme le centre de la croix avec un fond vert. Contrairement à l'auréole centrale qui est au même niveau et fait partie intégrante de la croix, des auréoles semblent avoir été rajoutées sous les appliques en bronze. Ces auréoles sont peintes. Entre les pattes du lion et du bœuf, un ruban gravé est présent.



Les tôles en laiton des tranches, qui sont décorées par un maillage, passent sous les feuilles de laiton de la face et du revers. Elles sont fixées sur le bois par des clous en laiton. Selon les observations faites, les tôles des tranches sont d'abord positionnées, ensuite les plaques émaillées du revers puis les tôles de laiton de la face et du revers; enfin, en dernier les appliques en bronze.

La croix est fichée dans un manchon plat. Le manchon est solidaire d'un nœud godronné. Celui-ci est fixé sur une douille de section circulaire. Sous le nœud un fil torsadé est rapporté. La douille est composée d'un tube fabriqué à partir d'une tôle de laiton enroulée sur elle-même, assemblée par le biais d'encoches. Une bague rapportée par soudure est fixée à la base de la douille.

CONSTAT D'ETAT

▪ Traitements antérieurs

On peut supposer qu'il y en a eu, mais ils ne sont pas documentés. En effet, des éléments ne sont pas d'époque comme les auréoles rapportées peintes. Contrairement à l'élément central où le motif des émaux s'interrompt autour de l'auréole, ici les auréoles cachent ces motifs car elles sont rajoutées.

Sous la bulle droite de la croix, la feuille argentée semble être une feuille de papier aluminium contrairement aux autres feuilles.



Sur la face, un clou moderne en fer est présent en bas à gauche.

De plus, des résidus de produits d'entretien ménagers sont également présents, notamment dans les creux des décors, ce qui suppose bien des traitements antérieurs. En effet, dès lors que le solvant contenu dans ces produits s'évapore, l'abrasif subsiste sur l'objet et, selon les conditions de conservation, génère peu à peu des sites de corrosion. On observe à l'œil nu des résidus de poudre blanche (issus de produits de type Miror®, Argentil®...) ou d'auréole (résidus de produits ammoniacés)



▪ Altérations physiques

La croix est dans son ensemble en mauvais état de conservation. De nombreuses tôles en laiton sont déformées. La perte de certains clous a entraîné des soulèvements de tôles en laiton et des déformations. Celles-ci sont plus fragiles car elles peuvent facilement s'arracher ou se tordre. Sur la face, il manque deux clous et sur le revers cinq clous.



Le support de la pierre semi précieuse violette de droite, au centre de la croix, est cassé sur le côté droit. La soudure a lâché.

Les cabochons en verre sont rayés sur le dessus. Il s'agit de rayures profondes et anciennes probablement dues à des mauvaises manipulations.

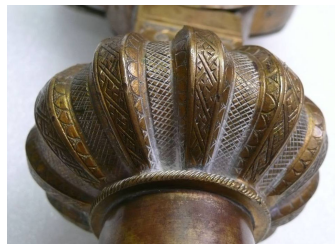


Le bois semble sain car nous n'y avons pas observé de trou fait par des xylophages.

■ Altérations chimiques

L'aspect général de l'objet est un peu sombre. L'empoussièrement général est important.

La croix est recouverte d'une fine couche de produits de corrosion gris jaune. Il s'agit d'une oxydation du laiton.



De façon localisée, on note la présence de poudre blanche verte sous les éléments en bronze et dans toutes les rainures. Elle est due à des résidus de produits d'entretien.

Sur le nœud, des dépôts cireux verts sont présents et sont teintés par les produits de corrosion du laiton.

TRAITEMENTS

Dépoussiérage

La croix est entièrement dépoussiérée par micro aspiration indirecte.

Élimination des produits de corrosion

L'élimination des produits de corrosion et de la couche d'oxydation s'effectue par application au coton/bâtonnet de tri ammonium citrate à 5 % dans de l'eau déminéralisée. Cette application est suivie de nombreux rinçages avec de l'eau déminéralisée. La croix est rapidement séchée avec du papier absorbant non abrasif.

Les dépôts blancs sont éliminés en parti à sec avec des brosses. Ils sont très incrustés et difficiles à éliminer.



Dégraissage/Séchage

Avant et après nettoyage, les surfaces métalliques sont dégraissées à l'éthanol et à l'acétone. Puis il est procédé à un séchage à l'acétone.



Consolidation/Collage

Les fragments de peintures soulevées sont maintenus en place par application d'Acryl® AC33, une résine acrylique en émulsion dans l'eau.

Le support de la pierre semi précieuse violette est maintenu avec un point de collage réalisé avec une résine acrylique (Paraloid® B44) à 30% dans l'acétone.

Les tôles métalliques déformées sont remises en forme et à nouveau maintenue en place par des clous en laiton.

Les rayures sur les cabochons en verre ont été atténuées par micro polissage.



Protection

Une couche de résine acrylique mélangée avec un inhibiteur de corrosion (Incral® 44 à 50% dans l'acétone) est d'abord appliquée au pinceau seulement sur les parties en laiton puis une couche de cire microcristalline (Renaissance®), diluée dans du white spirit, est appliquée à froid au pinceau. Les parties émaillées sont protégées avec une résine acrylique (Paraloid® B72) à 5% dans l'acétone. L'ensemble de la croix est ensuite lustré à l'aide d'un chiffon doux.

Emballage

Pour le transport et le stockage, un conditionnement a été réalisé avec des matériaux neutres et stables. Un emballage en mousse et tissus (Tyvek®) en polyéthylène a été réalisé. L'ensemble est placé dans une gaine de polyéthylène afin de protéger la croix de la poussière.



PRECONISATIONS

Conseils pour la manipulation de la croix

La croix doit être manipulée avec des gants en latex, nitrile, vinyle ou en coton.

Conseils pour l'entretien de la croix

La protection est faite par de la cire synthétique. Il est impératif de ne jamais utiliser de chiffons abrasifs ni de produits de nettoyage à base de solvant. L'entretien se fait uniquement par dépoussiérage indirect avec un pinceau sec.

Le dépoussiérage de la vitrine est nécessaire et sera fait par aspiration deux fois par an. La poussière est très hygroscopique et elle maintient en surface des œuvres les conditions de reprises de corrosion (particules, gaz, humidité) ; c'est pourquoi il est impératif de l'éliminer.

Il est également impératif que l'éclairage des vitrines soit fait avec des lumières qui ne chauffent pas afin de ne pas altérer le film de protection ; les lampes LED sont préconisées pour ce type de présentation.

Toulouse, octobre 2012

